

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 mars 2023

Absents excusés : Marc FAIVRE (pouvoir à Jean-Pierre COURBET), Louise FAINDT (pouvoir à Paul RUCHET) et Jean-Luc BORNE.

Absents : Maryline BORDY, Vicky ESTUR, Laurence-Isabelle LOUYS, Christine PUGIN et Damien TALLANDIER.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre COURBET.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 22h00.

Ajout point à l'ordre du jour : - Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2023 et vente de bois.

**I - Approbation du procès-verbal du 9 février 2023** : à la majorité (1 abstention : Dominique PERRIER).

### **II – Intervention « Familles Rurales » : Présentation budgets péri et extrascolaire, multi-accueil et Décliiic**

L'association « Familles Rurales » la CLEF Verte gère les activités péri et extrascolaire, multi-accueil et espace de vie sociale sur les communes d'Etalans, l'Hôpital du Grosbois, Fallerans et le Plateau de la Barèche. Bien qu'étant un mouvement national, l'association dispose d'une gouvernance locale.

245 familles étaient adhérentes en 2022, 30 salariés sont employés dans les différentes structures.

Présentation par Stéphane NORMAND, Directeur de « Familles Rurales » des budgets 2023, décomposés ainsi :

Dépenses	Recettes
- Charges de personnel	- Participation Familles
- Sous-traitance repas	- Subvention CAF
- Mise à disposition locaux	- Subvention commune (équilibre)

Montants des budgets prévisionnels 2023 :

- Périscolaire : 189 228.00 €
- Extrascolaire : 108 806.00 €
- Multi-Accueil : 343 628.00 €
- Décliiic : 38 677.00 €

### **III – Urbanisme**

#### A- Départ dossiers vers CCPHD

1) <u>Permis de construire</u>		
CATTET Nicolas	32 rue d'Oupans	Agrandissement maison et garage
PETON Jérémy	rue des Appebois	Construction maison
CUCHEROUSSET Bernard	rue des Oiseaux	Construction maison
CUCHEROUSSET Bernard	rue des Oiseaux	Construction maison
2) <u>Déclarations préalables</u>		
Avenir Solution Energie	12 rue des Courbes Pièces	Panneaux photovoltaïques
GROSJEAN Benoît	5 rue des Etangs	Garage
TROUILLOT BEPOIX	18 rue des Courbes Pièces	Abri de jardin

#### B- Retour dossiers CCPHD

1) <u>Permis de construire</u>			
GAEC Pré Lapetite	Pré Lapetite	Agrandissement bâtiment	<b>Accordé</b>

MARGUIER Claude	8 rue de Bermotte	2 carports	<b>Accordé</b>
CATTET Nicolas	32 rue d'Oupans	Agrandissement maison et garage	<b>Accordé</b>
2) <u>Déclarations préalables</u>			
TDF	Bois sur le Gey	Pylône téléphonie mobile	<b>Accordé</b>
MARGUIER Claude	8 rue de Bermotte	Piscine	<b>Accordé</b>
GROSJEAN Benoît	5 rue des Etangs	Garage	<b>Refus</b>
TROUILLOT BEPOIX	18 rue des Courbes Pièces	Abri de jardin	<b>Accordé</b>

#### C- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Il a été demandé à la commune de réduire les surfaces à urbaniser, afin de conserver des surfaces agricoles.

L'Audab préconise :

- une réduction équivalente à 35 logements ;
- le rebouchage des dents creuses pour une meilleure densification urbaine.

#### D- Location parcelle du rond-point

L'entreprise « Remorques Tournier » demande la possibilité d'exposer des remorques au rond-point de la Croix de Pierre. La parcelle WK 40 sera louée à l'entreprise.

Avis favorable de principe.

La location fera prochainement l'objet d'une décision du maire.

#### E- Demandes diverses

- Demande de Madame Lola SAUGE pour occuper un emplacement un jeudi sur deux des semaines impaires, pour vente de pizzas.

Il est préconisé de proposer aux commerces ambulants un emplacement aménagé sur le parking situé à proximité de la fromagerie. Un panneau d'affichage serait installé pour informer des jours de présence des différents commerçants.

- Entreprise Passemard : demande de dépôt de matériaux inertes dans l'ancienne décharge. Le gérant doit faire le nécessaire pour déposer un dossier complet auprès des services compétents.

- Demande de Madame Nadège LEFEBVRE pour un projet « Epicerie » dans l'ancien restaurant du « Relais de la Croix de Pierre ». Le Conseil municipal n'a d'une part pas le pouvoir pour donner un avis sur ce projet. D'autre part, le projet est autorisé dans le règlement d'urbanisme de la ZA de la Croix de Pierre car il n'y a pas de changement de destination du bâtiment.

### **IV – Avenant convention Centre de Première Intervention**

Présentation de l'avenant n°3 qui a pour conséquence de modifier la surface mise à disposition du SDIS 25.

La commune met à disposition du SDIS 25 une surface de 17 m<sup>2</sup> dans la continuité de la salle de formation et elle autorisera le SDIS à mettre en place un bâtiment démontable, afin d'y aménager vestiaires et douches pour le CPIR dans le bâtiment déjà occupé partiellement par le centre de première intervention renforcé (CPIR).

La commune met également à disposition du SDIS une travée d'environ 47,5 m<sup>2</sup> dans l'extension du garage des ateliers municipaux afin d'y remiser un VL et un petit utilitaire.

Ces dispositions ont pour but d'adapter au mieux les locaux existants et ceux nouvellement créés aux besoins de la commune et du CPIR.

L'exposé du maire entendu, les membres du Conseil municipal acceptent l'avenant n°3 et autorisent le maire à le signer.

**Délibération 2023\_03\_01**

### **V – Dénomination voie communale**

Il appartient au Conseil municipal de choisir le nom des voies communales à caractère de rue.

Considérant la ferme située près de la Zone d'Activités de la Croix de Pierre et qui ne dispose pas d'adresse ;

Le Conseil municipal :

☛ **DECIDE** à l'unanimité de procéder à la dénomination de la voie communale permettant d'accéder à la ferme située près de la zone de la Croix de Pierre ;

☛ **ADOPTÉ** les dénominations suivantes :

- Lieu-dit « Ferme de la Croix de Pierre »

☛ **ACCEPTE** le plan joint à la présente délibération définissant la nouvelle rue ;

☛ **ACCEPTE** le système de numérotation retenu ; à savoir un côté pair, un côté impair ;

☛ **PRECISE** que les crédits nécessaires à cette dénomination seront inscrits au budget ;

☛ **MANDATE** Monsieur le Maire pour les formalités à accomplir.

**Délibération 2023\_03\_02**

## **VI – Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2023 et vente de bois**

a) Présentation des ventes et produits de coupes de parcelles 2023

- Vente de résineux :
  - sur pied à Etalans (parcelles 24 et 32)
  - petit bois à Etalans (26a) et Charbonnières les Sapins (28a et 29a)
- Vente de feuillus :
  - en futaie affouagère à Etalans (5a, 7r et 13r) et Charbonnières les Sapins (7a, 8i, 8a et 16a)
  - sur bois dépérissant toute parcelles
- Affouage sur parcelles à Etalans (5a, 7r, 13 et 32a) et à Charbonnières les Sapins (7a, 8i, 8a, 16a, 23ex, 28a et 29a)

**Délibération 2023\_03\_03**

b) Découpe des futaies affouagères à faire selon la hauteur inscrite sur le fût lors du martelage

**Délibération 2023\_03\_04**

c) Vente de bois à Mme RIGAUD Florence pour la somme de 40 €. Un titre sera émis.

**Délibération 2023\_03\_05**

d) Choix de la commission : les bois d'affouage seront vendus sur pied.

Les chablis et les bois dépérissant seront vendus en contrat.

## **VI – Projet panneaux photovoltaïques**

L'entreprise Opale interviendra lors de la prochaine réunion de Conseil municipal pour présenter un projet de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective (*voir compte-rendu du 6 mai 2021*).

Ce projet pourrait être participatif avec une production vendue localement.

## **VII – Projet éolien**

Le projet d'études pour l'installation d'éoliennes sera débattu ultérieurement.

## **VIII – Tirage jury d'assises**

Jury d'assises 2024 : le tirage au sort a un caractère public.

3 personnes ont été tirées au sort :

- Mme GUINCHARD Marie-Thérèse
- Mme SCHMITT Eliane
- M. LOUIS Cédric

## **IX – Questions et informations diverses**

➤ Il est rappelé que dans le cadre de la réhabilitation des bâtiments Douge et Presbytère, des assistances à maîtrise d'ouvrage sont en cours pour des études de faisabilité.

Une réunion de Conseil municipal aura lieu le jeudi 20 avril pour le choix retenu :

- Réhabilitation-extension de l'espace Douge pour le périscolaire, avec ou sans médiathèque
- Réhabilitation et/ou extension du Presbytère pour la nouvelle mairie avec ou sans médiathèque et aménagement de la place.

➤ Présentation du budget : le jeudi 16 mars à 20h00 à la salle des fêtes de Charbonnières les Sapins.

➤ Prochaine réunion de Conseil : le jeudi 6 avril 2023 à 20h00 à l'espace socio-culturel.

Le Maire  
Paul RUCHET

Le secrétaire de séance  
Jean-Pierre COURBET

<b>Liste des délibérations</b>
2023_03_01 : Avenant convention Centre de Première Intervention 2023_03_02 : Dénomination voie communale : lieudit « Ferme la Croix de Pierre » 2023_03_03 : Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2023 2023_03_04 : Modalités de découpe des futaies affouagères 2023_03_05 : Vente de bois (RIGAUD Florence)